

## **SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 2016.**

L'an deux mille seize, le cinq avril à dix huit heures, le Conseil municipal de la commune de Saumane, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard VALMALLE, Maire.

### Présents:

Mmes ANGELI Laurette, BOUTAVIN Candice, DURAND Kathy, MARTIN Emilie.  
MM BOURGADE Damien, DESORT Noël, GAUDU François, MAMOURI Joris, MAUQUIE Gérard, VALMALLE Richard.

### Absente :

Mme CALDAS Denise donne pouvoir à MARTIN Emilie.

Secrétaire de séance : M GAUDU François

M le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 2 mars 2016.  
Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Vote des 4 taxes
- Budget M14 2016
- Budget M49 2016
- Lancement de la consultation pour les travaux d'aménagements de la D 907 entrée du village
- Adhésion à l'association des Communes forestières
- Appel à souscription « Verdun 1916 Forêt d'exception »
- Questions diverses.
- 

M le Maire demande l'autorisation de rajouter trois points à l'ordre du jour :

- Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose des portes de l'épicerie
- Demande de subventions pour l'achat du Château de l'Hom
- Demande de subventions pour les travaux de réfection de la toiture de la Maison Nicolas

Les conseillers ayant acceptés, ces points sont rajoutés à l'ordre du jour.

### **1) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2015.**

M le Maire présente au Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015, explique le mode de calcul, et le prélèvement de la Garantie individuelle de ressources (GIR).

M le Maire rappelle les taux 2015 qui, calculés sur les bases prévisionnelles 2016, donnent un produit fiscal de 108 188,00 € :

- Taxe Habitation : 18,32 %
- Taxe Foncière Bâti : 16,30 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 76,08 %
- CFE : 18,67 %.

Le Conseil municipal, après calcul du produit nécessaire à l'équilibre du budget, soit 96 762, 00 €, et après discussion, décide d'augmenter les taux qui sont votés à la majorité (1 voix contre) comme suit :

- Taxe Habitation : 18,50 %
- Taxe Foncier Bâti : 16,46 %
- Taxe Foncier non Bâti : 76,83 %
- CFE : 18,85 %

## **2) Vote du Budget primitif M 14 - année 2016.**

M le Maire présente le Budget primitif M14, qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 1 030 229,00 € en section de Fonctionnement,
- 1 502 100,00 € en section d'Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le Budget primitif M14 de l'année 2016.

## **3) Vote du Budget primitif M 49 - année 2016.**

M le Maire présente le Budget primitif M14, qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 450 403,80 € en section de Fonctionnement,
- 1 360 336,14 € en section d'Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le Budget primitif M 49 de l'année 2016.

## **4) Consultation pour les travaux d'aménagements de la D 907**

M le Maire rappelle au Conseil municipal l'avant projet établi par le cabinet CEREG pour les travaux d'aménagements VRD de la traversée d'agglomération- tranche 1.

M le Maire propose sur la base de l'estimation des travaux, de lancer une consultation selon la procédure adaptée (article 26-II et 28 du Code de Marchés Publics).

M le Maire précise que la consultation fera l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales conformément à l'article 40-I-1° du Code des Marchés publics.

Après examen des dossiers et en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le choix du mode de consultation des entreprises suivant la procédure adaptée et donne pouvoir à M le Maire pour lancer la consultation.

## **Adhésion à l'association des Communes forestières**

M le Maire explique que cette association s'est créée le 21 septembre 2015. Elle fédère les élus du département pour défendre les intérêts des communes gardoises et pour les accompagner dans les projets forêt/bois.

Avant d'adhérer au nom de la commune, nous sommes en attente de l'adhésion de la Communauté, car celle-ci peut se substituer aux communes, tout en conservant un représentant par municipalité. Lorsque la situation sera éclaircie il nous faudra désigner un délégué.

## **5) Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose des portes d'entrée de l'épicerie**

M le Maire rappelle qu'une consultation a eu lieu pour la fourniture et la pose des portes d'entrée de l'épicerie. Le délai de réponse des entreprises était le 4 avril 2016.

Les entreprises consultées sont les suivantes :

- Entreprise ROMAIN DES BOIS à Saint Christol les Ales : n'a pas répondu
- Entreprise ALES ALU FERMETURES à Ales : n'a pas répondu.
- Entreprise GMA FENETRES à Ales : devis pour un montant de 3 559,01 € HT soit 4 270,81 € TTC
- Entreprise SARL PROFIL à Saint Jean du Gard : devis pour un montant de 3 956,00 € HT soit 4 747,20 € TTC

Le conseil municipal après en avoir discuté, décide à l'unanimité, de retenir l'entreprise GMA pour un montant de 3 559,00 € HT soit 4 270,81 € TTC.

#### **6) Demande de subventions pour l'achat de la propriété sise au Château de l'Hom**

M le maire explique que pour aider à l'achat de la propriété du Château de l'Hom, nous pouvons solliciter des subventions auprès de la Région, et auprès de l'Etat dans le cadre du soutien à l'investissement public local. La valeur de la propriété est expertisée par les services du Domaine et nous sommes dans l'attente de l'estimation définitive.

Après discussion, les conseillers autorisent le Maire à solliciter les subventions les plus importantes possibles, sur la base de l'évaluation des services du Domaine, auprès de la Région et de l'Etat et à signer les documents afférents à ce dossier affaire.

#### **7) Demande de subvention pour les travaux de réfection de la toiture de la maison Nicolas.**

M le Maire fait le point sur les travaux à envisager et en particulier sur la réfection de la toiture de la Maison Nicolas. Ces travaux sont évalué à 16 665,00 € HT 20 000,00 € TTC, pour les financer nous pouvons demander des aides auprès de la Région et du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent M le Maire à solliciter les subventions le plus hautes possibles pour ce dossier et à signer les documents afférents à cette affaire.

#### **8) Demande de subventions associations**

M le Maire fait part de demandes de subventions arrivées tardivement :

L'Association « Ici et Là Bas », AFM TELETHON, HANDI SPORT. Pour l'Association « Ici et Là Bas » les conseillers décident de donner 50 € pour les autres la décision est reportée à la prochaine séance du Conseil municipal.

#### **Appel à souscription « Verdun 1916 Forêt d'exception »**

M le Maire fait part d'un appel à souscription national du Conseil départemental de la Meuse, de la Fondation du patrimoine et de l'Office national de forêts pour « *Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage* » destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, ne souhaite pas à la majorité des voix (1 voix pour) répondre à cette souscription.

#### **Questions diverses**

##### **Limitation de vitesse dans le village**

M le Maire informe les conseillers qu'il a sollicité les services du Conseil Départemental pour mettre en place un ralentissement depuis chaque panneau de commune. Le service des routes du département, à travers l'unité Territoriale, a répondu positivement pour une limitation de vitesse à 30 km/h depuis le foyer (panneau déjà existant) jusqu'après le pont au croisement de la route communale. M le Maire prendra l'arrêté correspondant à cet accord.

##### **Agenda d'accessibilité**

M le Maire informe que le calendrier (sur 6 ans) de notre agenda d'accessibilité a été approuvé par M le Préfet qui charge le Maire d'exécuter cette décision.

L'ordre du jour étant achevé la séance est levée à 20h.

- 1) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2015 (2016/013)
- 2) Vote du Budget primitif M 14 - année 2016 (2016/014)
- 3) Vote du Budget primitif M 49 - année 2016 (2016/015)
- 4) Consultation pour les travaux d'aménagements de la D 907 (2016/016)
- 5) Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose des portes d'entrée de l'épicerie (2016/017)
  
- 6) Demande de subventions pour l'achat de la propriété sise au Château de l'Hom (2016/018)
- 7) Demande de subvention pour les travaux de réfection de la toiture de la maison Nicolas (2016/019)
- 8) demande de subventions associations (2016/020)